

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - lundi 3 avril 2023

Travaux de gestion des inondations sur la Veune et le Merdarioux

ARCHE Agglo engage, en 2023, un important chantier de limitation des crues de la Veune et du Merdarioux. Afin de protéger les personnes et les biens en cas de crue centennale, l'Agglo va financer des aménagements d'envergure : création de six bassins de rétention, remplacement de deux ponts, élargissement par endroits du lit de la Veune...

Des crues majeures et récurrentes

En septembre 2008 et en octobre 2013, les inondations de la Veune et du Merdarioux ont provoqué de forts dégâts :

- dans la commune de Chanos-Curson à hauteur du centre de Curson,
- dans les communes de Marsaz et de Chavannes.

Aucun autre évènement n'a été observé depuis ces dernières inondations mais l'inquiétude des riverains est toujours présente lors des évènements orageux.

La protection des zones habitées est l'une des principales préoccupations de ARCHE AGGLO, chargée de la gestion des cours d'eau. Les élus souhaitent limiter les inondations dans les zones urbaines notamment à Chanos-Curson, Marsaz et Chavannes.

Un projet de sécurisation

Les aménagements prévus concernent directement 4 communes du bassin, avec de l'amont vers l'aval : Marsaz, Chavannes, Mercuroi-Veunes et Chanos-Curson.

Le projet consiste en la réalisation des ouvrages suivants, visant à limiter les crues de la Veune et du Merdarioux sur les communes de l'aire d'étude et en aval :

- création d'une rétention au nord de la commune de Marsaz pour gérer les eaux du Merdarioux et du ravin des Beaumes,
- création d'une rétention au Nord-Est de la commune de Marsaz pour retenir les eaux du ravin des vignes,
- création de deux rétentions en cascade à l'Est de la Commune de Chavannes pour retenir les eaux du Merdarioux provenant de la Commune de Marsaz,
- déplacement du fossé du Merdarioux et renaturation du lit,
- création de deux rétentions en cascades dans la plaine de Mercuroi-Veunes pour retenir les eaux de la Veune,
- élargissement de la Veune à l'entrée de Chanos-Curson et renaturation du lit
- élargissement de la Veune au droit et entre les deux ouvrages route du pont (ex RD67) et route de Romans (ex RD532) et renaturation du lit,
- élargissement en rive droite de la Veune à l'aval du pont de la route de Romans à Chanos-Curson et renaturation du lit jusqu'à l'aire de covoiturage



Etudes préalables

Ce **chantier d'ampleur** a nécessité un certain nombre d'études menées depuis 2014 :

- Maitrise d'oeuvre pour la conception des aménagements
- Etudes géotechniques pour la conception des digues, l'assise des ouvrages en génie civil et la réutilisation des matériaux
- Acquisition foncière sans aucune expropriation
- Etudes environnementales avec un inventaire de la faune et la flore sur 4 saisons

Renaturer les cours d'eau

Si l'objectif de prévenir les inondations est primordial, ces travaux ne se font pas au détriment de l'environnement.

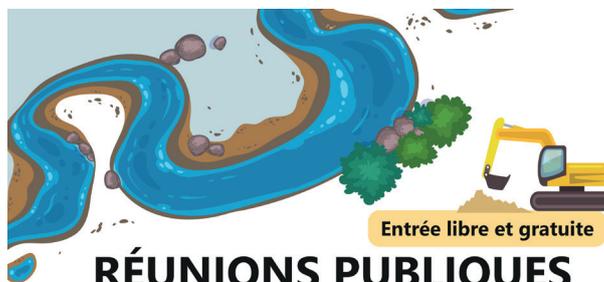
Des **espaces naturels remarquables** sont recensés à proximité du secteur d'études, dont sept zones humides.

La Veaine est un cours d'eau de 1ère catégorie piscicole dominé par les salmonidés (truite fario), mais aussi le blageon et l'écrevisse à pied blanc. Ce cours d'eau est un **milieu aquatique à protéger**, d'autant qu'il est fortement impacté par les désordres physiques et liés à la quantité et à la qualité des eaux notamment en période estivale.

Des **inventaires naturalistes** ont été réalisés afin de caractériser le milieu écologique et de déterminer la présence éventuelle d'espèces protégées. Huit espèces faunistiques bénéficient d'un enjeu de conservation «assez fort» à «très fort», dont l'hirondelle rustique des fenêtres, toutes potentiellement nicheuses sur les différentes zones d'études.

Afin de **préserver cette biodiversité**, les travaux suivants ont été ou vont être réalisés :

- fond du bassin des sables aménagé en zone humide (Marsaz)
- mare dans le bassin des mulets (Marsaz)
- renaturation du Merdarioux (Chavannes)
- élargissement de la ripisylve et reméandrage de la Veaine dans le bassin des Gaulies (Mercurol-Veaines)
- préservation de la forêt alluviale dans le bassin des sources (Mercurol-Veaines)
- élargissement de la ripisylve et renaturation de la Veaine en amont et en aval de Chanos-Curson



Entrée libre et gratuite

RÉUNIONS PUBLIQUES VEAUNE : travaux de lutte contre les crues

Lundi 3 avril à 18h30
Salle des fêtes

MARSAZ

Mardi 4 avril à 18h30
Foyer familial

CHANOS-CURSON

Jeudi 6 avril à 18h30
Mairie - salle du conseil municipal

CHAVANNES



Financement

- Montant total du projet 6,5 millions d'euros
- Co-financement Etat / Agence de l'eau / ARCHE Agglo

+ d'infos

www.archeagglo.fr
04 26 78 78 78



LEGENDE DES SECTEURS A ENJEUX

- Enjeu nul
- Enjeu faible
- Enjeu moyen
- Enjeu fort